

## PATRIMOINE

Maison à pas de moineaux :  
Denis Rolland s'impatiente

**SOISSONS** Lors de l'assemblée générale de la société historique de Soissons, le président est revenu sur l'utilisation de l'argent obtenu par la ville en 2019.



La maison à pas de moineaux a été détruite durant le mois de septembre 2019.

MARTIN GABORIAU

C'est dans une salle comble au CHD de Villeneuve-Saint-Germain que Denis Rolland a introduit sa 27<sup>e</sup> assemblée générale de la société historique de Soissons. « Je n'ai jamais vu autant de monde, cela fait plaisir », déclare le président de l'association avec un large sourire. Après un rapide tour de l'année écoulée et l'énumération des projets pour 2024, Denis Rolland a voulu remercier une généreuse donatrice. « Juste avant de nous quitter en février, nous avons reçu un chèque de 5 000 euros de la part de Marie-Thérèse Casta, une adhérente de notre association », précise le président avec une certaine émotion.

**DENIS ROLLAND NE COMPREND PAS L'INACTION DE LA VILLE**

Assis derrière son écran, micro en main, Denis Rolland est revenu sur le sujet de la destruction de la maison à pas de moineaux sur les bords de l'Aisne. Pour rappel, ce bâtiment historique devait être reconstruit en commerce au cours de l'année 2019, mais cette reconstruction n'a jamais vu le jour. C'est un engin mécanique qui aura eu raison d'une des plus anciennes maisons de Soissons. Avec l'abandon du projet, la société Quadrance immobilier de Reims avait

dédommagé la ville à hauteur de 150 000 euros. « À ce moment-là, il y avait eu un accord oral entre le maire de Soissons, Alain Crémont, et moi-même. Cet argent devait servir à la rénovation du petit patrimoine de la ville », précise Denis Rolland. Pourtant depuis 2019, le président de l'association semble sans nouvelle du compromis de l'époque.

« À ce moment-là, il y avait eu un accord oral avec le maire de Soissons. Cet argent devait servir à la rénovation du petit patrimoine. »

Denis Rolland, président de la société historique de Soissons

Dans une lettre adressée au maire de Soissons, le 1er septembre 2023, le président de la société historique est retourné à la charge. « Lors de l'effondrement de la maison, une transaction avait été faite. Je vous ai proposé une première liste de projets à financer, mais aucun n'a été accepté. » Cette inaction de la mairie depuis plusieurs années agace de plus en plus Denis Rolland. « Circulez, il n'y a rien à voir, c'est comme ça que je vois les choses », précise-t-il. Présent dans la salle, l'adjoint au

maire à la culture et au patrimoine, François Hanse, ne manque pas de réagir à cette annonce. « Je ne peux pas vous laisser dire que l'on ne fait pas grand-chose pour le patrimoine », clame-t-il. Quelque peu remonté par les propos de Denis Rolland, François Hanse énumère de nombreux projets. « Nous avons fait un diagnostic complet de l'abbaye de Saint-Léger, agit aussi sur la tourelle à Saint-Jean-des-Vignes. Il faut du temps, mais ça avance bien », conclut-il. Avec cette prise de parole, le président emblématique de la société historique, ne semble pas satisfait, il attend plus d'actions.

Même si ce désaccord a quelque peu entaché l'ambiance de l'assemblée générale, l'événement s'est clôturé sur une bonne note. « Même si rien n'est encore officiel, il semblerait que nous ayons obtenu gain de cause au numéro 8 de la rue de l'Évêché », affirme Denis Rolland. Il y a quelque temps, la ville voulait utiliser des matériaux « peu nobles » dans le cadre du cheminement piétonnier entre la place Mantoux et la rue Jaulzy. Après que Denis Rolland ait déposé un recours gracieux, la ville a rebroussé chemin et n'utilisera pas des parpaings. Une bonne nouvelle qui pourrait en appeler d'autres au cours de cette nouvelle année. ■

## CLOVIS ET VERSA

**Malgré la pluie du 18 février**, certains Soissonnais ont eu l'envie de se rafraîchir encore plus en allant à la piscine des Bains du Lac. Problème, le complexe n'est pas accessible à cause d'un gala de natation synchronisée. Or, seulement un post sur les réseaux sociaux informait de cette fermeture et beaucoup y sont allés pour rien. Sans avoir eu la chance d'enfiler le magnifique bonnet de bain. La baignoire sera donc la seule alternative.

## L'ACTUALITE EN FLASH

## SOISSONS

**La soirée rock sera mardi 27 sur la scène de l'espace jeunesse et culture de Soissons**



En effet, Melissa Ait Mesghat, directrice de l'EJC, accueille pour la première partie de son célèbre bœuf du mardi, le groupe Vecnash. Créé en 2022, le groupe Vecnash est déjà réputé pour son énergie sur scène, la jeunesse de ses 5 musiciens (17 à 21 ans) y est sûrement pour quelque chose. Mais, force est de constater, qu'ils savent transmettre leur passion, en proposant des reprises de groupes « d'époque » comme ACDC, Scorpion ou Queen, mais aussi des plus modernes tel que Gotthard, Bruno Mars, ou encore Maneskin. Agathe Bontemps, 20 ans, chanteuse lead, Victor Philipson, 20 ans, bassiste et choriste, Amine Ben Mohamed, 21 ans, guitariste et chanteur, Jean Muller, 18 ans, batteur et choriste et Romaric Merlin, 17 ans, guitariste et choriste, ont déjà bon nombre de concerts à leur actif, et travaillent activement sur leurs propres compositions. Les 5 amis n'ont qu'une envie : « Jouer sur scène, peu importe le lieu, juste jouer pour donner du plaisir et en prendre. » Alors, pour apprécier l'énergie positive de ces 5 passionnés, rendez-vous le 27 à 21 h 00 à l'EJC.

## RENDEZ-VOUS

## AUJOURD'HUI

## MONTIGNY-LENGRAIN

**Musiques et chansonnettes** Lundi 19 février. Organisé par le Relais petite enfance pour les 0/4 ans dans les locaux de l'ancienne école. De 9 h 30 à 11 h 30. Gratuit. Réservation au 03 23 96 61 30.

## OULCHY-LE-CHÂTEAU

**Atelier couture/brodeuse** Lundi 19 février. De 14 à 16 heures à l'espace N'co. Pour adultes. Gratuit sur inscription obligatoire à [informatique@cc-oulchylechateau.fr](mailto:informatique@cc-oulchylechateau.fr) ou 03 23 55 65 23

## DEMAIN

## SOISSONS

**Téléphone-moi** Mardi 20 février. A 20 heures au Mail scène culturelle. Mise en scène Clotilde Morgiève Jean-Christophe Dollé. La toile de fond historique met en lumière un récit intime de personnages fragiles, abîmés par la vie, qui cherchent à résoudre les énigmes de leur enfance. Tarifs : 20/9/5 €. Renseignements et réservations au 03 23 76 77 70.

**Notre-Dame de Paris** Mardi 20 février.

Conférence organisée par l'Association culturelle du temps libre. Animée par Myriam Doncoeur à 14 h 15 à la Maison des associations, 5 rue de l'Archevêque. Renseignements au 09 66 84 10 63.

## A VENIR

## SOISSONS

**Contes et colorages du carnaval** Mercredi 21 février. De 15 à 16 heures à la bibliothèque municipale pour les 5/10 ans. Lecture de contes et coloriage de masques. Venez déguisés. Goûter offert. Gratuit sur inscription obligatoire au 03 23 74 33 10.

**Insula orchestra** Vendredi 23 février. A 19 heures à l'auditorium de la Cité de la musique et de la danse. Concert classique sous la direction de Laurence Equilbey. Schubert/Mayer, les phénomènes romantiques. Tarifs : 28/18/10 €. Réservations : [www.citedelamusique-grandssoissons.com](http://www.citedelamusique-grandssoissons.com) ou 03 23 59 10 12.

**Isaac et Léo** Du vendredi 23 au samedi 24 février. Spectacle-débat autour de l'homophobie. A 20 h 30 au théâtre Saint-Médard (dîner à 19 heures). Renseignements : 03 23 53 54 42.



CONTACTEZ-NOUS

## LA RÉDACTION

A Soissons, 57 avenue de Paris.  
Tél. 03 23 76 29 29

Mail : [soissons@lunion.fr](mailto:soissons@lunion.fr)

Journalistes : Isabelle Bernard (Chef d'édition), Stéphane Massé (adjoint), Julien Assailly, Rémi Hawyarmana, Delphine Olliva, Camille Tyross. Anais Gerbaud.

Publicité : Lidwine Dupire. Tél. 06 32 16 35 62  
Abonnements - 03 66 89 04 04